PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE DUPUY COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

01-05-2017

PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce premier (1er) mai de l'an deux mille dix-sept (2017), à vingt heures (20h00) sous la présidence de Monsieur le Maire Normand Lagrange à laquelle sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Michel Beaudette, Denise Morin, Rémi Jean,

Éric Lafontaine, Josée Leclerc, Simon Gaudreault.

Étaient présents également, Madame Pascale Lavigne, Directrice générale, Madame Jennyfer Perreault, Adjointe administrative et Monsieur Richard Petit, Inspecteur municipal.

056-2017 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par la conseillère Josée Leclerc, Appuyée par le conseiller Michel Beaudette, Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée

057-2017 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

Proposé par la conseillère Denise Morin, Appuyée par le conseiller Rémi Jean, Et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes soient signées telles que présentées.

Proposition adoptée

AFFAIRES EN DÉCOULANT

PROGRAMME CARRIÈRE ÉTÉ, CAMP D'ÉTÉ 2017 : La directrice générale informe le conseil que le Centre Récréatif a reçu la confirmation que l'aide financière demandée pour un poste d'animateur communautaire et sportif a été accordée à 40 heures pour 8 semaines pour le Camp d'été.

DÉFI SANTÉ / ACTIVITÉ SOCCER: Un rappel est fait concernant les marches hebdomadaires et la randonnée en vélo. Lors de cet évènement des tirages auront lieu, un vélo commandité par Vroom pour les enfants et 4 articles promotionnels du $100^{\rm e}$ pour les adultes participants. Pour le soccer, nous avons beaucoup d'inscriptions, par conséquent les groupes d'âges vont probablement changer afin d'équilibrer le nombre.

VENTES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES: Les deux dossiers qui étaient annoncés pour non-paiement de taxes ont été réglés à la MRC la veille de la procédure officielle de vente. Nous sommes très heureux du dénouement de ces dossiers.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Cécile Rochette, du comité d'embellissement, demande la possibilité qu'ils fassent des 100^e en matériaux pour vendre aux gens et désire savoir si la municipalité aurait le temps de les tailler avant la mise en vente qui serait prévue pour l'automne.

Monsieur le maire lui répond que c'est une très bonne idée mais que la municipalité est en manque de main d'œuvre pour l'instant donc ce serait à revoir.

Monsieur Simon Gaudreault, conseiller, propose de communiquer avec les Armoires Serge Robitaille puisqu'ils ont l'équipement pour tailler les matériaux. Également, nous pourrions probablement avoir un bon prix puisque Monsieur Robitaille est un ancien résident de Dupuy. Madame Cécile Rochette s'occupera de communiquer avec lui.

Elle demande ensuite des informations concernant la cueillette des encombrants et demande aussi les intentions de la municipalité envers les nuisances chez certains résidents.

ADMINISTRATION ET FINANCE

058-2017 PRÉSENTATION DU PROJET CAMPING À DUPUY – PHASE 2 AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE

ATTENDU QUE le projet camping est inscrit dans son plan de développement local afin de favoriser les activités récréatives, touristiques et l'économie locale;

ATTENDU QUE la phase 2 du projet camping comprenant l'aménagement paysager et l'installation d'accessoires restent à finaliser en 2017;

Proposé par le conseiller Rémi Jean, Appuyé par le conseiller Éric Lafontaine, Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil municipal appuient le projet « CAMPING À DUPUY – phase 2 » présenté par la directrice générale pour et au nom de la municipalité de Dupuy, au programme de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, comme priorité #1.

Proposition adoptée

059-2017 <u>CONFIRMATION DE L'ÉVALUATION DES CADRES ET DU TAUX DE LA PRIME</u> ACCORDÉE POUR L'ANNÉE 2016

ATTENDU QUE Monsieur le maire, Normand Lagrange a procédé à une rencontre d'évaluation avec les cadres pour le rendement de l'année 2016 et soumis le tout aux membres du conseil;

Proposé par le conseiller Michel Beaudette, Appuyé par le conseiller Rémi Jean, Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil offrent une prime de 2% à la Directrice générale Pascale Lavigne, en boni de contrat pour l'année 2016 et qu'une prime de 3% soit allouée au Directeur de voirie, Richard Petit, en boni de contrat pour l'année 2016.

060-2017 <u>APPROBATION DE LA DEMANDE DE LOCATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR LES FINISSANTS DE L'ÉCOLE DE DUPUY</u>

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de prêt du Centre communautaire pour le bal des finissants des élèves de 6^e année de l'école Boréale de Dupuy pour le 16 juin 2017;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Rémi Jean, Appuyé par le conseiller Simon Gaudreault, Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal consent à un prêt sans frais du Centre communautaire les 16 et 17 juin prochains au groupe de finissants de l'école Boréale de Dupuy.

QUE l'assurance responsabilité de la municipalité couvre cette location selon les conditions suivantes :

- Le coucher doit être supervisé par des adultes;
- Aucune boisson n'est autorisée sans permis;
- L'entretien ménager doit être fait au départ;

Proposition adoptée

COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiement du mois d'avril, faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

061-2017 Proposé par le conseiller Rémi Jean,

Appuyé par la conseillère Denise Morin,

Et résolu à l'unanimité:

QUE la liste des autorisations de paiement du mois d'avril au montant de **41 289.25** soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Proposition adoptée

APPUIS, CONTRATS ET MANDATS

062-2017 **DOSSIER SUCCESSION DANIEL LACAS/SERVITUDE D'EMPIÈTEMENT**

ATTENDU QUE le dossier de la propriété (lot 3 870 775) sise au 61 rue Principale à Dupuy appartenant à la succession de Monsieur Daniel Lacas doit être finalisé;

ATTENDU QUE ladite propriété empiètement sur la propriété (lot 3 870 773) sise au 2, 6e Avenue Ouest à Dupuy appartenant à la municipalité de Dupuy, tel que décrit dans le certificat de localisation minute 6621 de l'arpenteur-géomètre Patrick Descarreaux;

ATTENDU QU'un projet de servitude de maintien et état d'un empiètement mineur sur la résidence, a été présenté à la municipalité afin de permettre de maintenir l'empiètement relative à l'habitation, incluant sont toit, dans son état et situation actuels;

ATTENDU QUE cette servitude ne permet aucunement au propriétaire d'agrandir la toiture de ladite maison d'habitation;

ATTENDU QU'en cas de sinistre ou démolition de ladite habitation, cette servitude ne sera plus valide et le propriétaire devra se rendre conforme aux lois et règlements en vigueur;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Simon Gaudreault, Appuyé par la conseillère Denise Morin, Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil municipal consentent à la servitude de maintien et état d'empiètement mineur tel que soumis à la propriété sise au 61 rue Principale appartenant à la succession Daniel Lacas;

QUE monsieur Normand Lagrange, maire, est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Dupuy tous les documents relatifs à ce dossier.

Proposition adoptée

063-2017 **DOSSIER SUCCESSION DANIEL LACAS/ LETTRE DE TOLÉRANCE**

ATTENDU QUE le dossier de la propriété (lot 3 870 775) sise au 61 rue Principale à Dupuy appartenant à la succession de Monsieur Daniel Lacas doit être finalisé;

ATTENDU QUE la galerie avant de ladite propriété empiète dans l'emprise de la Rue Principale appartenant à la municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc, Appuyée par le conseiller Éric Lafontaine, Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil municipal consentent à offrir une lettre de tolérance selon les conditions suivantes :

- Maintien de l'état actuel de l'empiètement de la galerie avant dans l'emprise de la Rue Principale;
- Aucunes modifications (rénovation, agrandissement etc.) à cette galerie ne seront acceptées, mise à part l'entretien régulier;
- La tolérance sera valide seulement jusqu'à la démolition, l'incendie ou l'effondrement du bâtiment pour lequel elle est accordée ou jusqu'à l'abandon dudit usage;
- Advenant le cas de reconstruction, la galerie devra être conforme aux exigences en vigueur des règlements municipaux et cette lettre de tolérance ne sera plus valide.

Proposition adoptée

064-2017 APPROBATION DE LA CARTOGRAPHIE DE REDÉCOUPAGE EN INCENDIE

ATTENDU QUE dans le cadre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest, les directeurs incendie se sont entendus sur un redécoupage du territoire à desservir pour chacune des municipalités;

ATTENDU QUE l'ensemble de la municipalité de Dupuy est desservi par le service incendie de Dupuy en attaque initiale à l'exception d'une propriété située au 175, Chemin du Petit Quatre qui est desservie par le service incendie de Normétal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Rémi Jean, Appuyé par le conseiller Michel Beaudette, Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy approuve la carte de redécoupage en incendie telle que soumise;

QUE ladite carte ainsi que la résolution l'adoptant, soient transmises à la MRC d'Abitibi-Ouest ainsi qu'au CAUAT.

Proposition adoptée

065-2017 <u>ÉMISSION DE PERMIS EN REMPLACEMENT DE RICHARD PETIT</u>

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal prendra des vacances durant la période estivale 2017;

ATTENDU QUE la municipalité possède une employée ayant les qualifications nécessaires à l'émission des permis;

Il est proposé par le conseiller Simon Gaudreault, Appuyé par le conseiller Michel Beaudette, Et résolu à l'unanimité :

QUE Jennyfer Perreault, Adjointe administrative soit autorisée à faire l'émission de permis de rénovation en l'absence de l'Inspecteur municipal, Richard Petit.

Proposition adoptée

066-2017 PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

CONSIDÉRANT QUE la semaine de la santé mentale, qui se déroule du 1^{er} au 7 mai, est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème *7 astuces pour se recharger*;

CONSIDÉRANT QUE les 7 astuces sont de solides outils visant à renforcer et à développer la santé mentale des Québécoises et des Québécois;

CONSIDÉRANT QUE la Semaine d'adresse à l'ensemble de la population du Québec et à tous les milieux;

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nous permet de découvrir que les municipalités du Québec, tout comme les citoyennes et citoyens, contribuent déjà à la santé mentale positive de la population;

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant la santé mentale positive relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent la Semaine de la santé mentale :

- En invitant leurs citoyennes et leurs citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne (etrebiendanssatete.ca)
- En encourageant les initiatives et activités organisées sur leur territoire;
- En proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette, Appuyé par la conseillère Denise Morin, Et résolu à l'unanimité :

QUE Normand Lagrange, maire de Dupuy, proclame par la présente la semaine du 1^{er} au 7 mai 2017, **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Dupuy et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des 7 astuces pour se recharger.

Proposition adoptée

067-2017 <u>AVIS DE MOTION CONCERNANT UN RÈGLEMENT SUR LES AIRES DE PROTECTION DE L'EAU POTABLE</u>

Un avis de motion est donné par le conseiller Simon Gaudreault, afin que le règlement sur les aires de protection de l'eau potable soit présenté pour adoption à une séance ultérieure.

Proposition adoptée

068-2017 **ASSURANCES POUR LE TERRAIN DE SKATE PARC**

Il est proposé par le conseiller Rémi Jean, Appuyé par la conseillère Denise Morin, Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité installe les modules de skate parc pour l'été 2017 et adhère à une prime d'assurances annuelle supplémentaires au coût de 750\$.

Proposition adoptée

DOSSIERS SPÉCIAUX

069-2017 <u>DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL</u>

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy désire effectuer des travaux de rechargement de concassé, de drainage de fossés ainsi que du remplacement de ponceau dans les Chemins du 2^e et 3^e Rang Ouest;

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy désire effectuer des travaux de rechargement de concassé ainsi que du drainage de fossés dans le Chemin du 6^e et 7^e Rang Ouest;

ATTENDU QUE l'entretien de ces secteurs est devenu prioritaire;

ATTENDU QUE sans une aide financière, la municipalité ne peut s'engager dans des travaux d'amélioration complets;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Éric Lafontaine, Appuyé par le conseiller Michel Beaudette, Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy envoie une demande d'aide financière au programme d'Amélioration du Réseau Routier Municipal pour des améliorations dans les Chemins du 2e et 3e Rang Ouest ainsi que le Chemin du 6e et 7e Rang Ouest, au député d'Abitibi-Ouest, Monsieur François Gendron.

QU'un document détaillant la nature et les coûts estimés des travaux soit joint à la présente résolution.

Proposition adoptée

070-2017 <u>AVIS DE MOTION POUR LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UNE TOUR DE COMMUNICATION</u>

Un avis de motion est donné par le conseiller Éric Lafontaine, afin qu'un projet de règlement modifiant le règlement de zonage puisse permettre l'implantation d'une tour de communication, soit présentée pour adoption à une séance ultérieure.

Proposition adoptée

071-2017 <u>AUTORISATION POUR UNE ACTIVITÉ EXTÉRIEURE DANS LE CADRE DU</u> FESTIVAL D'LA BOUE 2017

Proposé par la conseillère Josée Leclerc, Appuyée par la conseillère Denise Morin Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy autorise le Club Lions de Dupuy et les Explorateurs à effectuer, dans le cadre du Festival d'la boue 2017, les 27 et 28 mai prochain, une activité extérieure et que le stationnement du Centre communautaire (ancien Club de motoneige de Dupuy) s'y prête très bien et est sécuritaire.

Proposition adoptée.

AFFAIRES DU COMITÉ 100^E ANNIVERSAIRE

La coordonnatrice, Josée Leclerc informe qu'une rencontre avec les organismes de la municipalité a eu lieu le 27 avril dernier, beaucoup de participation de la part des bénévoles. Lors de cette rencontre plusieurs sujets ont été discutés tels que : Les activités de financement, les retrouvailles, le Beach party et les commandites.

Josée nous indique que la dernière soumission pour la production du DVD souvenir s'élève à 35 000\$.

AFFAIRES DU MAIRE

Regroupement service incendie: Une rencontre a eu lieu à la MRC. La firme Raymond Chabot Grand Thorton a obtenu le mandat d'analyser chaque service incendie en Abitibi-Ouest afin d'évaluer la valeur financière de chacun. Ensuite, il y aura une deuxième partie, effectuée par un deuxième consultant, pour l'analyse de divers scénarios possibles. Le tout sera présenté vers le mois de novembre prochain. Ce sont les nouveaux conseils municipaux qui adopteront le scénario favorable vers le printemps 2018.

AFFAIRES NOUVELLES

Projet pilote, aide à la mobilité motorisée (quadriporteur) : La Directrice générale donne l'information concernant le projet. Le conseil demande de transmettre l'information aux utilisateurs par la voie du journal le Gribouilleur.

AFFAIRES DES CONSEILLERS

Denise mentionne qu'elle aura une rencontre pour la parade du 100e ainsi que pour la Politique familiale sous peu.

Éric mentionne qu'auprès de la Dualco ils sont à refaire leurs règlements.

	Rémi nous rappelle qu'il y aura le Festival de la boue les 27 et 28 mai prochain		
072-2017	EVÉE DE L'ASSEMBLÉE		
	Il est proposé par le conseiller Simo Appuyé par le conseiller Éric Lafont Et résolu à l'unanimité :	•	
	QUE la séance soit levée.		
	Proposition adoptée.		
	Normand Lagrange	Pascale Lavigne	
	Normand Lagrange MAIRE	Pascale Lavigne DIRECTRICE GÉNÉRALE	